VTT N°18 - Les Eyssuches

Aire d'Adhésion du Parc National des Écrins

sentier les eyssuches (rogiervanrijn)

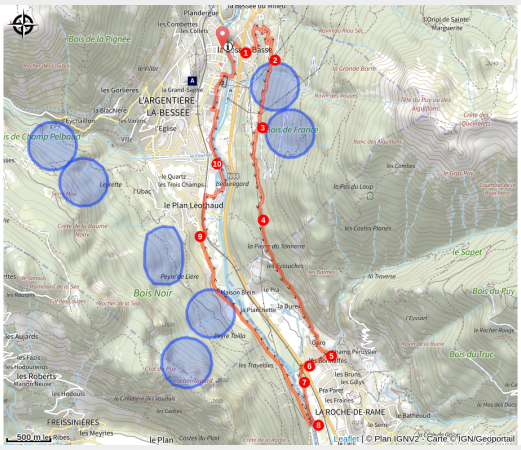

Circuit de niveau difficile de part et d'autre de la Durance au départ de L'Argentière-la-Bessée.

Ce circuit surplombe la ville de L'Argentière-la-Bessée. Vues imprenables sur son passé (usine Pechiney), sur l'exploitation de l'eau via l'usine hydroélectrique et sur la crête de la Rortie. Ensuite, passage non loin du canyon de l'Ascension via la Roche de Rame et retour en rive droite de la Durance.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h

Longueur : 12.4 km

Dénivelé positif : 288 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore et forêt, Patrimoine et histoire

Itinéraire

Départ : Place du kiosque, L’Argentière-la-Bessée
Arrivée : Place du kiosque, L’Argentière-la-Bessée
Balisage : Vélo
Communes : 1. L'Argentière-la-Bessée
2. La Roche-de-Rame
3. Freissinières
4. Champcella

Profil altimétrique

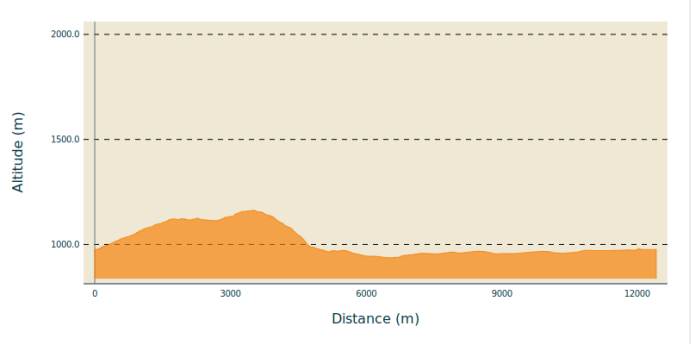

Altitude min 937 m Altitude max 1174 m

Le départ se réalise au plein centre-ville non loin du pont qui enjambe la Durance. Il faut d’ailleurs traverser ce pont et rejoindre la route nationale

1. Au niveau de la route nationale, traverser en face et monter jusqu’au cimetière, le contourner par le Nord en suivant une piste forestière
2. Au croisement des pistes, continuer plein Sud sur la piste forestière
3. Au prochain carrefour, laisser la citerne sur votre gauche et continuer la descente plein Sud sur la piste
4. Quitter la piste et prendre à gauche un petit sentier qui traverse en forêt et descend jusqu’à la Roche de Rame
5. Après la chapelle Saint Roch de Géro et la traversée du torrent, s’engager sur la petite route sur votre droite
6. En amont de la route nationale, prendre à gauche le passage sous le pont
7. Traverser plein Sud l’ancienne déchetterie
8. Au pont des traverses, rejoindre la route en rive droite de la Durance qui vous ramène à Plan Léothaud
9. Passer à droite sous le chemin de fer puis à gauche direction la Base de loisirs
10. Rejoindre la voie verte qui vous mène jusqu’au départ du circuit

Sur votre route...

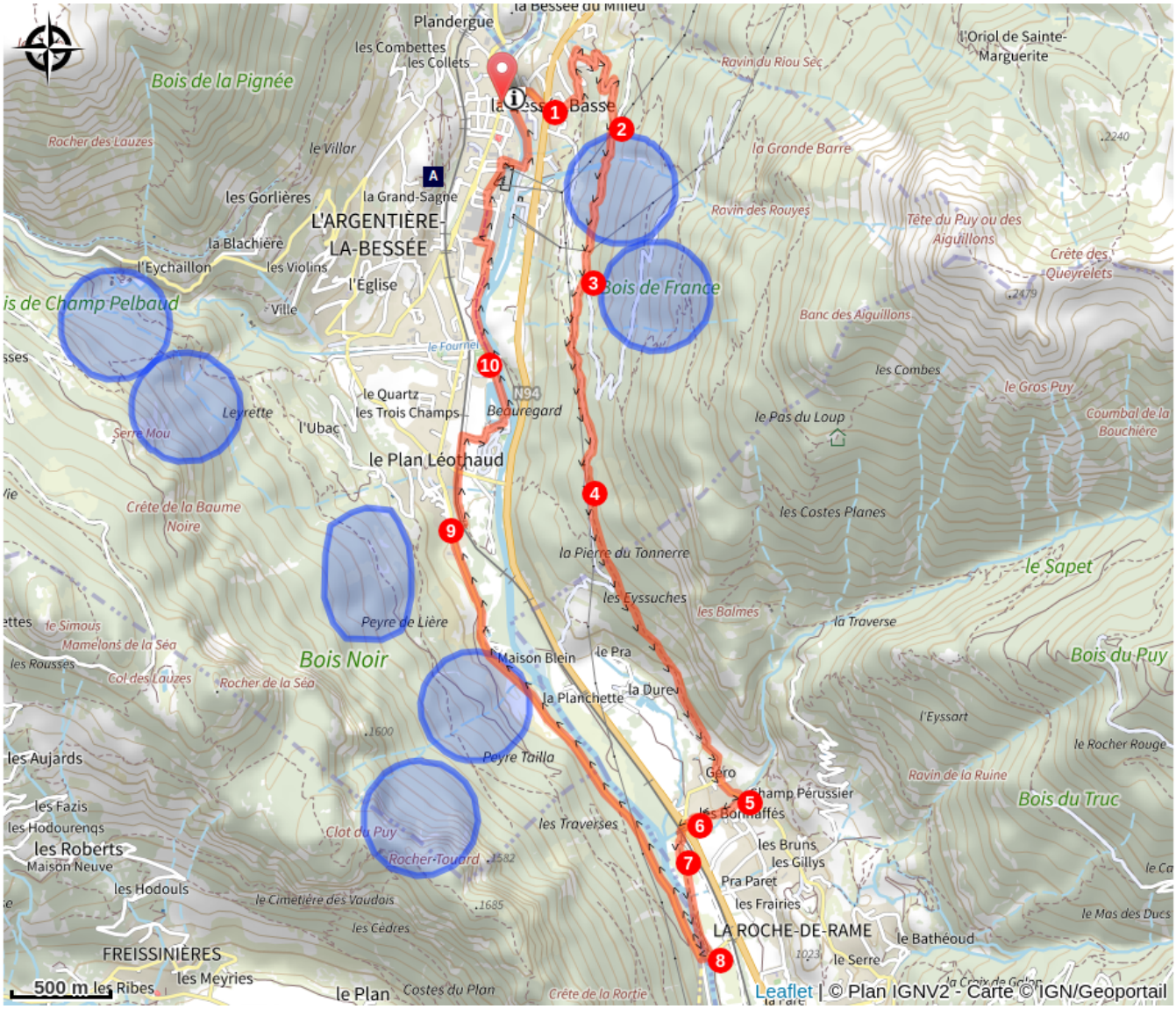

Horloge des Hermès (A)

Toutes les informations pratiques

Les chiens de protection des troupeaux - VTT

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je fais du VTT, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau, en marquant une pause et en descendant du vélo pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
Racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.

Recommandations

Avant de partir en VTT, il est impératif de consulter les périodes d'ouverture du parcours sur le site : https://www.onpiste.com/explorer/routes/vtt-n%C2%B018-les-eyssuches-7272

S'informer de la présence des chiens de protection des troupeaux : https://www.cc-paysdesecrins.fr/loisirs/pleine-nature

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires

Refermer toutes les clôtures

Rapporter tous ses déchets

Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies

Comment venir ?

Transports

Transports en commun >> https://www.cc-paysdesecrins.fr/mobiliteenunclic
Pensez au covoiturage >> www.blablacar.fr

Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau d'Information Touristique le plus proche du départ de la randonnée >> www.paysdesecrins.com

Accès routier

À 16 km de Briançon, prendre la N94.

Parking conseillé

Parking de la place du kiosque, L’Argentière-la-Bessée

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale 300m sol quand vous la survolez soit 1650m d'altitude pour cette zone.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1650m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1900m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1525m d'altitude !

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de L'Argentière-La Bessée
23 Avenue de la République, 05120
L'Argentière-La Bessée

contact@paysdesecrins.com
Tel : +33(0)4 92 23 03 11
https://www.paysdesecrins.com/

Maison du Parc de Vallouise

vallouise@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 23 58 08
http://www.ecrins-parcnational.fr/

Source

Pays des Ecrins

https://www.paysdesecrins.com

Sur votre route...

Horloge des Hermès (A)

Un petit sentier sur la gauche de l'itinéraire conduit à l’Horloge des Hermès (petit belvédère sur la cité industrielle).

Attribution : CDRP05